



COMMUNE DE SAVIESE

Conseil communal

NOUVELLES COMMUNALES

Aperçu des décisions du Conseil communal du 6 février 2019

Le Conseil communal a donné son accord pour engager Mme Johanna Beruben comme étudiante de la petite enfance avec activité professionnelle, pour une durée de trois ans, dès la fin de son congé maternité.

Le Conseil communal a arrêté les horaires pour le carnaval 2019, à savoir :

- le jeudi 28.02.2019
ouverture de la manifestation à 19h00 pour une fermeture à 4h00
- le vendredi 1.03.2019 : de 14h00 à 22h00
- le samedi 2.03.2019
de 9h00 à 14h00 ouverture publique
de 19h00 à 4h00 soirée privée
- le dimanche 3.03.2019 de 14h00 à 00h00, fin officielle de la manifestation

L'ouverture du carnaval est prévue devant la Maison de Commune avec la remise des clés du Président de la Commune au Président du Carsaboum.

Le Conseil communal a octroyé le droit de cité de Savièse à Mme Mireille Jollien et à sa fille mineure, Delphine Strübin, toutes deux domiciliées à la route de Mourlandan 2.

Le Conseil communal a adjugé à l'entreprise Dubuis Stéphane Gypserie Peinture SA les travaux de peinture dans le cadre de la rénovation de Moréchon 1.

Le Conseil communal a délivré l'autorisation d'exploiter un bed and breakfast, un hébergement de faible importance, à M. Yannick Bovier, domicilié à la route du Belvédère 17.

Un groupe de travail a été constitué pour une refonte complète de la monographie « Savièse ». Ce nouvel opus devrait être présenté en fin d'année 2020.

Le Conseil communal a adjugé pour l'année 2019 l'exploitation de la gravière de la Morge à l'entreprise Reco Services Sàrl.

Le Conseil communal a attribué les mérites, mentions, reconnaissances et encouragements sportifs et culturels pour l'année 2018. La cérémonie se déroulera le dimanche 24 mars 2019 au centre culturel le Baladin.

Dans le cadre du projet de restauration/sécurisation et de mise en valeur du Château de la Soie, les interventions 2019 sont prévues sur la courtine sud. Cet ouvrage constitue le dernier élément du site à sécuriser. La suite des travaux archéologiques sont également prévus en 2019.